



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION  
TENUE LE 23 SEPTEMBRE 2019 AU LOCAL A-105

**Présences :** Monsieur Sébastien Turner, parent  
Madame Johanne Trudeau, responsable SDG  
Madame Line Parent, parent  
Monsieur Jean-Sébastien Motard, parent  
Madame Chloé Beaudoin-Lejour, parent  
Monsieur Martin Herteleer, parent  
Monsieur Valéry Tchuente, parent  
Monsieur Dominic Loiselle, enseignant  
Madame Michèle Lepage, éducatrice spécialisée

**Absences :** Monsieur Karl Daudelin-Mouton  
Madame Josée Pomminville, enseignante

**La direction était présente :** Monsieur Alexandre Poirier, directeur

**1. Accueil et vérification du quorum**

Le quorum étant atteint, monsieur Sébastien Turner souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 19 h.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Sébastien Turner fait la lecture de l'ordre du jour. Les membres demandent l'ajout des sujets suivants au point varia:

- les dates des prochaines séances du CE;
- le Club des petits déjeuners (Monsieur Sébastien Turner);
- la cafétéria et les modes de paiement (Monsieur Sébastien Turner);
- les photos (Monsieur Martin Herteleer).

Il est proposé par madame Michèle Lepage et appuyé par monsieur Sébastien Turner, d'adopter l'ordre du jour tout en ajoutant les sujets demandés.

**Adoptée à l'unanimité**

**CE-19-20-001**

**3. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 aout 2019**

Il est proposé par madame Michèle Lepage et appuyé par monsieur Sébastien Turner, d'adopter le procès-verbal du 26 aout tout en y apportant quelques corrections.

Adoptée à l'unanimité  
CE-19-20-002

**4. Nomination d'un(e) président.(e), d'un(e) vice-président.(e), et d'un(e) délégué (e) substitut;**

Nominations :

Président : Sébastien Turner

Vice-président : Martin Herteleer

Délégué au comité de parents : Martin Herteleer

Délégué substitut : Jean-Sébastien Motard

Secrétaire : Jean-Sébastien Motard

**5. Suivis (information)**

5.1 Cour d'école : rien à signaler.

5.2 Stationnement du personnel : Monsieur Alexandre Poirier informe qu'il n'y pas eu de développement récent. Toutefois, nous allons analyser l'angle de capture de la caméra.

5.3 Panneaux de signalisation dans la rue : Monsieur Sébastien Turner soumet l'idée d'ajouter un arrêt amovible pour l'intersection rue Notre-Dame et rue Desrochers. Comme convenu avec celui-ci, monsieur Sébastien Turner prendra en charge le dossier, soit de transmettre la demande au commissaire scolaire, monsieur Éric Allard. La ville de Châteauguay traitera ce point à son prochain conseil municipal.

**6. Questions du public**

Aucun public.

**7. Formulaire de dénonciation d'intérêts et composition officielle du CÉ 2019-2020;**

Les membres complètent le formulaire.

## **8. Activités et sorties éducatives (approbation)**

Monsieur Alexandre Poirier présente les demandes reçues à ce jour. Les activités et sorties éducatives, au nombre de seize, visent plusieurs degrés. Il est suggéré de les répertorier sur un tableau afin d'en avoir une vue d'ensemble.

Il est proposé par madame Johanne Trudeau et appuyé par monsieur Jean-Sébastien Motard, d'approuver les activités et sorties éducatives tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**  
**CE-19-20-003**

## **9. Campagne de financement : Marchons pour ma cour de rêve (adoption)**

Une idée est apportée, soit, de changer le titre du Marchethon afin que le but de l'événement soit ciblé plus clairement. La discussion sur le sujet conduit les membres à suggérer la formation d'un comité ad hoc pour se pencher sur la vocation de la campagne de financement et sur l'utilisation des surplus générés. Ces aspects pourront être soumis à des recommandations.

Encore une fois cette année, la levée de fonds pour l'aménagement de la cour sera acquittée lors du marchethon fait par nos élèves et professeurs le 18 octobre prochain.

Il est proposé par madame Michèle Lepage et secondé par monsieur Martin Herteleer que le nom de l'événement soit dorénavant « Marchons pour ma cour de rêve ».

**Adoptée à l'unanimité**  
**CE-19-20-004**

## **10. Mot du représentant au comité de parents**

Monsieur Martin Herteleer n'a pas de commentaire.

## **11. Mot de la représentante du service de garde**

En raison des quelques changements apportés dans le fonctionnement de l'école, à titre d'exemple, le poste d'accueil, le guide « Règles de fonctionnement 2019-2020 » a dû être révisé. De plus, des précisions concernant la facturation, les modes de paiement et le courrier aux parents ont été ajoutés. Madame Johanne Trudeau présente le document.

Il est proposé par monsieur Sébastien Turner et appuyé par monsieur Jean-Sébastien Motard que le document « Règles de fonctionnement 2019-2020 » soit adopté avec les modifications apportées.

Adoptée à l'unanimité

CE-19-20-005

#### **12. Mot du personnel de soutien**

Aucun commentaire n'a été émis.

#### **13. Mot des enseignants**

Aucun commentaire n'a été émis.

#### **14. Mot de la direction**

Aucun commentaire n'a été émis.

#### **15. Mot du président du conseil d'établissement**

Monsieur Sébastien Turner souhaite une bonne année scolaire à tous.

#### **16. Varia**

- Dates des séances : Il est convenu que les séances se tiendront les lundis aux dates suivantes : 21 octobre 2019, 25 novembre 2019, 20 janvier 2020, 17 février 2020, 23 mars 2020, 27 avril 2020, 25 mai 2020, 22 juin 2020.

Il est proposé par Martin Herteleer et appuyé par Jean-Sébastien Motard que les séances soient tenues aux dates ci-haut mentionnées.

Adoptée à l'unanimité

CE-19-20-005

- Club des petits déjeuners : Monsieur Sébastien Turner soumet l'idée de les accueillir à l'école NDA. Les membres discutent du sujet et les divers obstacles rendent ce projet difficile à réaliser. En conclusion, Monsieur Alexandre Poirier verra comment l'offre actuelle de La Rencontre Châteaugoïse peut être améliorée.

1. Monsieur Alexandre Poirier se chargera du dossier concernant la distribution des petits-déjeuners, soit de voir la possibilité d'obtenir plus de denrées périssables auprès de nos partenaires.

- Cafétéria : Monsieur Sébastien Turner soumet l'idée de procéder par prélèvements bancaires étalés pour les paiements effectués à la cafétéria. Monsieur Alexandre Poirier soumettra l'idée au conseil d'administration de la cafétéria.

-Photos : Monsieur Martin Herteleer propose de revoir le déroulement de la journée de la prise de photo scolaire pour inclure la session de la fratrie lors des heures de classe plutôt qu'en soirée. Monsieur Alexandre Poirier indique que cela est difficile vu la clientèle grandissante. Nous en discuterons plus tard dans l'année.

### 17. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Sébastien Turner et appuyé par Madame Michèle Lepage que la séance soit levée à 20 h 08.

Approuvée à l'unanimité  
CE-19-20-006



Monsieur Sébastien Turner  
Président



Monsieur Alexandre Poirier  
Directeur

La prochaine séance aura lieu le 21 octobre 2019 à 19 h.